Centre de MÉDECINE du Sport de Bretagne-Sud

Lorient, le 19 Février 2018,

Compte rendu du conseil d'administration du 29 Janvier 2018

Le Président accueille les administrateurs et excuse les personnes absentes

1. VALIDATION DU COMPTE RENDU PRECEDENT

a. Il est proposé au conseil de valider le compte rendu du précédent conseil (17 Octobre 2017)

Le compte rendu du conseil du 17 Octobre 2017 est validé à l'unanimité

La discussion se poursuit selon l'ordre du jour prévu et donne lieu à une présentation sous forme de diaporama. (PJ : 1)

2. PRESENTATION DES COMPTES

a. En préambule, Mr Delamotte, notre expert-comptable du Cabinet VISTA, nous présente en vue de l'A.G. les compte de 2017 montrant un quasi équilibre (léger déficit), tenant compte des recettes (subventions à la baisse – recettes d'activité à la hausse : + 14%) et des dépenses.
Les fonds propres sont stables.

Les comptes sont approuvés en vue d'être présentés à l'A.G.

3. PRESENTATION DE L'ACTIVITE

a. Charlotte nous présente les chiffres d'activité, à la hausse, avec une activité maitrisée, mais nécessitant des créneaux d'urgence et des délais longs (cf tableaux). Pour la première fois, l'activité hospitalière dépasse les recettes des usagers.
b. Présentation de l'enquête auprès de structures et des usagers. A noter le manque de notoriété sur la prévention.

Adopté à l'unanimité

4. LES TARIFS

a. Le conseil, après avoir pris connaissance des propositions de nouveaux tarifs et les avoir étudié, les valide en vue de les proposer à l'assemblée générale (tableau des tarifs).
b. Au-delà, une discussion a lieu sur quelques hypothèses qu'il faudra travailler.

Adopté à l'unanimité.

5. AUGMENTATION DU TEMPS DE TRAVAIL DE VALERIE THOREAU

a. La justification de l'augmentation du temps de travail est liée à l'augmentation de l'activité, notamment en traumatologie.
b. Deux simulations sont présentées, elles montrent la capacité de financement de ce temps supplémentaire par le CMS. (2 tableaux de simulation)
c. Date de début envisagée si possible mai ou septembre.
d. Pour répondre à la question du Dr BALEYNAUD sur la justification d'un 0,10 ETP alors que probablement, l'objectif est au-delà (50% ?), il nous a apparu logique d'apporter en l'état actuel cette réponse : celle-ci permet d'assurer une étape intermédiaire et en même temps de travailler sur cette hypothèse de 0,5 qui demande à la fois des réponses en termes de financement et de ressources médicales ainsi que de statuts (des discussions sont en cours avec le Dr LEPAGE).

Motion proposée :

Le conseil valide le financement par le C .M .S. de l'augmentation du temps de travail de Valérie Thoreau à hauteur de 0,1 ETP.

Cela nous permettra de répondre favorablement à l'éventuelle mise à disposition (actuellement en discussion) par le G .H .B .S de ce temps médical, dès que les conditions seront réunies.

Proposition adoptée à l'unanimité

6. Recrutement remplacement Charlotte LE PRIOL

a. Le bureau donne les motivations de son choix en faveur de Mme PETIT pour le remplacement de Charlotte.

Les deux candidates par leur C.V. et lors des entretiens ont laissé apparaître une capacité et un professionnalisme de nature à assurer ce remplacement.

Les membres du bureau ont, après étude des CV et les entretiens, pensé que Mme PETIT paraissait tenant compte de ses expériences avoir plus de stabilité pour assurer ce poste, en même temps que la candidature de Mme PASCHOUD malgré ses qualités laissait une petite place au doute.

Cette décision a été prise tenant compte de l'avis des praticiens (médecins, infirmières) habituellement consultés dans la démarche de recrutement.
Malgré leur préférence pour Mme PASCHOUD (expérience dans le médico-social), ils faisaient confiance au bureau pour décider tenant compte de la qualité des deux candidates.

7. RENOUVELLEMENT CONTRAT AIDE BUSRA BENGU

a. Le contrat de Büsra BENGÜ, après quelques péripéties (et dossiers à remplir pour justifier la demande) a fini par être renouvelé dans sa forme « contrat aidé » avec une prise en charge de 50% sous couvert d'un plan de formation.
b. Charlotte LE PRIOL nous présente le plan de formation prévu.
c. Charlotte LE PRIOL lance une demande de financement auprès d'Uniformation pour financer en parti ces formations.

Centre de MÉDECINE du Sport de Bretagne-Sud

8. Prévention « 3 mois pour une retraite active »

a. Un point est fait sur le projet, son avancement (pas d'appel entrants pour l'instant, flyers à distribuer dans la salle d'attente de la médecine du travail)

b. Une demande de subvention de 8000€ est en cours d'instruction auprès de la GMF La réponse est en attente.

L'ordre du jour étant épuisé, M. Kervadec invite les administrateurs à partager le verre de l'amitié.

Le Secrétaire
Pierrick Brulé

Le Président
Michel Kervadec

Pièces jointes :

P.J.1 : Feuille de présence
P.J.2 : Présentation Conseil administration